



## Commission des équipements et de l'aménagement du territoire

### 2346 - Mise en sécurité des carrières de Saint-Nabor

#### Etude de faisabilité portant sur l'aménagement du Massif du Mont Sainte-Odile - Convention de financement avec les communautés de communes concernées

#### Rapport n° CP/2011/134

#### Service gestionnaire :

Service des déplacements, transports et grands équipements

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'approuver le projet de convention de financement à intervenir avec les 3 communautés de communes partenaires de l'étude de faisabilité portant sur l'aménagement du Massif du Mont Sainte-Odile (accessibilité, stationnement, accueil) et d'autoriser le Président à signer ladite convention.

#### Préambule

Suite à la décision de report des travaux de réhabilitation de la voie ferrée, le Conseil Général a souhaité participer activement aux études permettant d'approfondir la réflexion sur l'attractivité touristique et l'accessibilité du site en étudiant notamment la viabilité d'un accès au Mont Sainte-Odile par le biais d'un transport en site propre depuis les carrières, combiné avec une réhabilitation de la voie ferrée et une valorisation touristique du site. Lors de la visite des carrières en présence des différents partenaires le 1<sup>er</sup> février 2010, le principe de **lancement d'une étude** portant sur l'ensemble des problématiques liées en particulier à l'accessibilité, au stationnement et à l'accueil a reçu un soutien unanime. Par ailleurs, le **portage par le Conseil Général** de cette étude a été retenu.

#### Présentation de l'étude

Cette étude de faisabilité, dont le cahier des charges a été conjointement mis au point avec l'ensemble des partenaires locaux, est découpée en 5 phases distinctes :

- Phase 1 : Analyse des études existantes
- Phase 2 : Diagnostic de l'état actuel du massif du point de vue de l'accessibilité, du stationnement et de l'accueil du public
- Phase 3 : Etude de faisabilité technique et économique de scénarios d'aménagement
- Phase 4 : Comparaison des scénarios
- Phase 5 : Proposition d'une programmation à court, moyen et long termes du scénario Retenu

La commission d'appel d'offres réunie le 7 juin 2010 a entériné le choix du groupement TOURISME ET STRATEGIE (mandataire)/ROLAND RIBI/CABLE NEIGE AMENAGEMENT / OXALIS pour son offre variante à hauteur de 112 785,00 € HT, soit 134 890,86 € TTC.

#### Financement de l'étude

Par délibération de la commission permanente du 8 novembre 2010, il a été proposé de reprendre les clés de financement initialement prévues dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges, pour un montant de 100 000 € HT, répartis comme suit :

FEDER Massif : 25 000 €  
Etat FNADT Massif : 25 000 €  
Région Alsace : 13 500 €  
Département du Bas-Rhin : 26 285 €  
Communautés de Communes : 20 000 €  
soit 6 666 € pour chaque communauté de communes, à savoir :  
- Communauté de Communes du Piémont de Barr  
- Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile  
- Communauté de Communes du canton de Rosheim  
Archevêché : 3 000 €

Ainsi, les contributions fixées forfaitairement à hauteur de ces montants ont été sollicitées auprès des partenaires.

Le présent rapport a pour objet de contractualiser la participation financière des trois communautés de communes par le biais d'une convention quadripartite annexée au présent rapport.

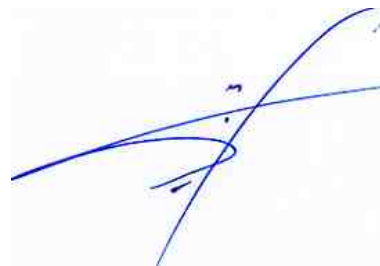
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

- *approuve le projet de convention joint en annexe à intervenir avec les communautés de communes du Piémont de Barr, du Pays de Sainte-Odile et du Canton de Rosheim, relative au cofinancement de l'étude de faisabilité portant sur l'aménagement du Massif du Mont Sainte-Odile*
- *autorise le Président à signer ladite convention.*

Strasbourg, le 25/01/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL